

# Libéralisation de l'énergie : échec sur toute la ligne

La libéralisation de l'énergie en Région wallonne et à Bruxelles date de 2007. Les défenseurs des lois du marché nous avaient vanté les vertus de la privatisation et avaient minutieusement déconstruit l'attachement des citoyen.ne.s à leurs services publics. Dans le domaine de l'énergie, la libéralisation devait faire baisser les prix et favoriser la transition énergétique. Quinze ans après, les promesses ont laissé place à l'amertume et au doute. Pour cet article, nous avons retrouvé les déclarations officielles, via voie de presse ou lors de prises de parole, des personnalités publiques qui se sont exprimées sur le sujet, à l'époque ou plus récemment. Nous les avons comparées à la réalité vécue par les citoyens.

## *Pourquoi a-t-on libéralisé ?*

### *Les origines idéologiques*

La libéralisation de l'énergie est un projet qui s'enracine dans **une vision néolibérale de l'économie**. Selon cette vision, l'État doit laisser toute la place aux entreprises privées. Mieux encore, pour les tenants du néolibéralisme, l'État doit même favoriser les entreprises privées.

À partir des années 80 et jusqu'aux années 2000, on assiste donc à une vague de libéralisation, partielle ou totale selon les pays, de toute une série de services autrefois publics : les chemins de fer, les télécoms, l'énergie... Certains ont même envisagé de privatiser l'enseignement ou la santé.

« Notre défi consiste à créer le contexte économique qui permet à l'initiative privée et à l'entreprise privée de s'épanouir au bénéfice du consommateur, du salarié, du retraité et de la société dans son ensemble... Je crois que nous devrions juger les individus selon leur mérite et non selon leur profil. Je crois que la personne prête à travailler le plus dur devrait en retirer les plus grands bénéfices et les conserver après impôt. Que nous devrions soutenir les travailleurs et pas les tire-au-flanc ; qu'il est non seulement permis mais louable de vouloir faire profiter votre propre famille de vos propres efforts. »

(Margaret Thatcher, première ministre ultralibérale du Royaume-Uni de 1979 à 1990)

« Une libéralisation complète du marché de l'énergie permettra d'accroître la qualité (de service) et de faire chuter les prix. »

(Loyola de Palacio, commissaire européenne à l'Énergie, 2005)

### *Avec quels arguments ? Les promesses de départ*

Tout au long des phases de préparation puis d'application de la libéralisation de l'énergie au sein de l'Union européenne (directives successives entre 1996 et 2009), **les arguments principaux** étaient la perspective d'**une diminution des prix**, la **transparence du marché** et donc une **meilleure information pour les citoyen.ne.s**, un renforcement de la coopération entre États membres, ainsi que des leviers de transition écologique avec de nouvelles possibilités de **développement des énergies renouvelables**.

« "Libérons illico le watt wallon" Libérez le watt wallon. Tel est, selon nos informations, le message envoyé par la Commission wallonne pour l'énergie (Cwape) à l'exécutif namurois. Dans un rapport, transmis la semaine dernière au ministre wallon de l'Énergie, André Antoine (CDH), les experts préconisent, en effet, de hâter le processus de libéralisation du marché de l'électricité. »

(Le Soir, 6 novembre 2004)

### **Avec quels arguments ? Les promesses de départ**

Il faut préciser qu'à ce moment, avant la libéralisation de la fourniture d'électricité, le monopole d'Électrabel était plutôt mal perçu par les citoyens·ne·s et par les experts.

« Des types de contrats, il en existe des centaines. Mais en changer n'est pas à la portée de tous. Il faut du temps, comprendre les mécanismes, avoir confiance en soi, etc. D'autant que, si un ménage souhaite toujours avoir le produit le moins cher, il doit régulièrement suivre le marché. Peu de personnes agissent comme cela. Alors, autant vous dire que les personnes pauvres en situation de précarité énergétique (une sur cinq en Belgique) ne font que très rarement ces démarches. »

(Marie Hanse, chargée de mission à la Fédération des Services Sociaux, dans *AlterÉchos* n°502, février 2022)

### **Avec quels arguments ? Les promesses de départ**

Au niveau de l'Europe, au niveau national, au niveau régional, de nombreux acteurs ont appelé à cette libéralisation, avec parfois une certaine urgence.

« (...) Il a été convenu que les prix de l'électricité n'augmenteront pas avant que le marché ne soit entièrement libéralisé. Ensuite, ces mêmes prix, soumis à la concurrence sur le marché, ne manqueront pas de diminuer, comme ce fut le cas avec les télécoms. Nous avons donc choisi de permettre d'abord la concurrence et d'autoriser ensuite la fluctuation des prix plutôt que d'autoriser d'abord la fluctuation des prix pour ensuite libéraliser le marché. »

(Guy Verhofstadt, premier ministre libéral belge de 1999 à 2008, déclaration de politique, 17 octobre 2006)

### **Un plus grand choix pour les consommateurs ? La réalité des vécus**

Cette idée que les gens vont pouvoir comparer les offres des contrats d'énergie et faire le meilleur choix est une pure idée théorique et abstraite !

En réalité, sauf exception, personne n'a une passion spontanée pour son contrat d'énergie et pour les simulateurs d'offre. Ce n'est pas à cela qu'on aime passer son temps libre. La libéralisation de l'énergie nous montre, par l'absurde, l'horrible vision de l'être humain véhiculée par le capitalisme néolibéralx: nous devrions passer nos vies à calculer, à mettre en concurrence, à classer ce qui nous entoure en coûts et en bénéfices. Désolé : nous avons bien

mieux à faire. Nous refusons d'être des Homo Economicus.

La libéralisation de l'énergie n'a pas créé des consommateurs mieux informés et heureux de changer de fournisseur dans un agréable marché, mais l'inverse. Elle a généré **un climat de compétition anxigène**, avec des fournisseurs agressifs, certains difficilement joignables, pratiquant des contrats illisibles et du démarchage abusif, avec de nombreux cas de tromperies avérées de personnes en situation de faiblesse, obligeant les pouvoirs publics à investir dans la prévention et à légiférer davantage.

« Entre 2007 et 2021, les prix de l'électricité ont augmenté de 83,71% et ceux du gaz de 58,38%. L'inflation sur cette même période n'a pourtant été que de 34,7%. Tout cela avant l'invasion russe de l'Ukraine, donc. »

(« L'échec de la libéralisation de l'énergie »,  
Le Soir, 25 novembre 2022, d'après des chiffres  
de la CREG et du SPF Économie)

« Suite à la hausse de prix de l'énergie sur les marchés internationaux, la situation est en effet difficile pour bon nombre de nos clients. À titre d'information, les prix sur les marchés de gros pour livraison en 2022 ont été multipliés par plus de 4 pour l'électricité et plus de 5 pour le gaz entre fin 2020 et fin 2021. Pour un client résidentiel avec de l'électricité et du gaz pour le chauffage et compte tenu de l'estimation des prix futurs, il est en effet possible d'atteindre des augmentations qui représentent plus de 200€/mois. »

(Olivier Desclée,  
porte-parole d'Engie, 24 décembre 2021, RTL)

## Les prix ont-ils diminué ? La preuve par les chiffres

La guerre en Ukraine a bon dos. Pourtant, bien avant celle-ci, on constatait une hausse des prix de l'énergie pour les consommateurs. Cette hausse est également imputable à d'autres postes (TVA, contributions, distribution...) que la molécule d'énergie elle-même, en tout cas avant 2021, mais il n'empêche.

Cette hausse, dans son ensemble, et la flambée récente, montrent bien que la libéralisation n'est certainement pas la solution miracle qui avait été promise. Elle est même sans doute la pire des configurations possibles pour affronter les crises et l'épuisement des ressources.

## Conclusion

### La transition a-t-elle eu lieu ? Hum, hum

La réponse à cette question est toute simple : non, il n'y a eu aucune transition énergétique, ni à l'échelle mondiale, ni à l'échelle européenne, ni à l'échelle belge. Bien sûr, la part de production des énergies renouvelables a considérablement augmenté depuis une quinzaine d'années. Mais cela ne s'est pas fait au détriment des autres sources non renouvelables, et certainement pas dans le cadre d'une transition à la hauteur des enjeux écologiques, encore moins des enjeux de justice sociale. Il serait évidemment abusif d'imputer cette lenteur de changement à la seule libéralisation. Mais force est de le constater : de telles règles du jeu économique ne permettent pas d'impulser de transition sérieuse.

### Le mot de la fin

On cherche, on cherche... Mais on n'a pas encore trouvé d'argument en faveur de la libéralisation de l'énergie. La conclusion, c'est que c'est un échec sur toute la ligne.

Guillaume Lohest

#### Sources :

Robin Lemoine, « L'échec de la libéralisation », *AlterÉchos*, 14/04/2022.

Xavier Counasse, « L'échec de la libéralisation de l'énergie », *Le Soir*, 25/11/2022.

Vera Weghmann, *L'échec de la libéralisation de l'énergie*, Rapport pour l'EPSU, juillet 2019.

Aurélien Ciuti, « Libéralisation : sortir de l'impasse du marché », *Contrastes*, janvier-février 2022.

Compte-rendu du colloque : « La libéralisation fête ses dix ans », RWADÉ, FdSS, CSCE, 30 novembre 2017, Bruxelles.